

Les tarifs 2022/2023

L'Institut de Tramayes met en place une politique des prix basés sur les revenus du foyer, en considérant que chacun doit contribuer à hauteur de ses capacités. L'argent ne doit pas être l'élément bloquant : si vous avez des difficultés, contactez-nous. L'Institut dispose d'un fonds social permettant de financer des scolarités.

Fraction du revenu imposable par part fiscale	Prix de la formation - Rentrée d'octobre 2022
Jusqu'à 10 000€	Nous contacter
De 10 001 € à 15 000 €	3 800€
De 15 001 € à 20 000 €	4 400€
De 20 001 € à 25 000 €	5 100€
À partir de 25 001 €	5800€

Liste des justificatifs

- L'avis fiscal 2022 sur les revenus 2021 de la famille (photocopie de l'avis fiscal des parents, ou des tuteurs).
- En cas de divorce des parents : copie de l'extrait du jugement de divorce confiant l'étudiant à l'un des parents et fixant le montant de la pension alimentaire. A défaut de pension, l'avis d'imposition (ou de non-imposition) de l'autre parent devra être joint au dossier.
- Certificat de scolarité de l'année en cours ou justificatif de prise en charge pour les enfants à charge de plus de 18 ans.
- Photocopie du livret de famille (toutes les pages complétées).